Caractéristiques du deuxième aménagement sylvicole

Résultats du premier aménagement sylvicole.

A la fin de l'application du premier aménagement sylvicole dont la durée est de cinq années,les objectifs suivants auront en principe été atteints:

-Bonne connaissance géographique des unités de gestion composant la forêt.

-Expérience sylvicole de cinq ans dans les parcelles cloisonnées de la forêt (la moitié environ de la surface totale).

-Réalisation d'au moins 1,2 km de routes pour 100 ha de peuplement.

-Réalisation d'au moins 2,5 km de pistes pour 100 ha de peuplement.

-Meilleure connaissance des conditions écologiques et d'accroissement

-Localisation des sources d'approvisionnement en graines en vue de reboisements.

-Evaluation plus précise du potentiel cynégétique et récréatif de la forêt.

Remarque.

Le rôle à la fois cynégétique et récréatif de la forêt est indéniable mais comme pour toute chose,il faut à un moment donné savoir distinguer ce qui forme le principal de ce qui constitue l'accessoire.

A notre sens,compte tenu de l'état médiocre dans lequel se trouvent généralement les massifs forestiers algériens, l'effort initial devrait se concentrer sur un aménagement considéré principalement sous son aspect sylvicole.

Une fois les contraintes d'infrastructure de gestion forestière levées,les compléments d'équipement à but cynégétique ou récréatif se réaliseront sans difficulté technique particulière.

Il en est ainsi par exemple de l'aménagement des plans d'eau dont la vocation première devrait être de représenter l'un des équipements principaux de D.F.C.I. .

Plus tard,quelques travaux annexes suffiront pour

transformer les sites de ces retenues en lieux de loisirs.

-Achévement du programme de correction torrentielle.

Remarque.

L'un des plus graves périls pour notre environnement est constitué par l'érosion.Les zones à déperdition spectaculaire de sol (Ouarsenis,Bibans,Beni-Chougrane...) ont fait l'objet d'écrits et de débats nombreux parfois anciens.

Cependant,même dans des territoires recouverts d'un manteau forestier apparemment efficace,la menace est "actuelle et réelle".C'est le réseau de layons et de cloisons très fréquemment entrecoupé par les ravins et ravines qui nous a permis de percevoir l'ampleur d'un processus qui,s'il est relativement peu perceptible,n'en demeure pas moins extrêmement préoccupant.

Il serait intéréssant par exemple de connaitre ce que chaque kilomètre de voirie publique en zone forestière comporte de ponts,ponceaux,buses,gués, (édifiés à quel prix ?) pour franchir des ravins et des ravines qui n'ont d'autre origine que le déboisement.

-Meilleure maitrise des techniques d'exploitation forestière.

Particularités du deuxième aménagement sylvicole.

La similitude dans la forme et dans le fond avec les aménagements traditionnels (1) sera encore plus grande.

-L'effort en matière de voirie sera relativement moins important (le réseau routier sera porté de 1,2 à 1,5 km aux 100 hectares).

-La sylviculture limitée dans le premier aménagement aux parcelles cloisonnées s'étendra à une partie (un quart de la surface par exemple) des parcelles non traitées mais dans tous les cas désservies sur leur périmètre par au moins une piste rectiligne.

-Début des travaux de reboisement.

Remarque.

Le reboisement ici n'est qu'un cas particulier de l'effort sylvicole à entreprendre en vue d'obtenir des peuplements complets.

(1) Par aménagement traditionnel on entend ici ce qui est habituellement enseigné par la littérature forestière classique.

Dans un premier temps ces repeuplements qui intéresseront uniquement des parcelles cloisonnées porteront sur:

-Les vides (1)

-Les parcelles ou portions de parcelles composées de peuplements mûrs dans lesquelles des opérations de régénération par réensemencement naturel ou par semis ne peuvent pour diverses raisons être envisagées.

La priorité dans ces reboisements à vocation de production essentiellement est fonction de l'état des peuplements et de la fertilité potentielle des stations.

-Premiers élagages.

Remarque.

En raison de l'hétérogénéité ou de la dégradation d'une grande partie des peuplements,c'est une surface relativement réduite qui sera dans un premier temps concernée par ces interventions. Il s'agira plus par conséquent de maitriser une technique que d'escompter améliorer significativement la qualité des bois de la forêt naturelle.

L'élagage d'individus dans les peuplements complets (fourrés naturels,reboisements peu à peu conduits vers l'état de bas-perchis) permettra cette fois d'obtenir des résultats plus encourageants.

-Premières possibilités-volume dans les peuplements complets d'âge moyen.

Durée.

Selon le degré de technicité du personnel,la durée du deuxième aménagement sylvicole pourra varier entre cinq et dix ans.

---

(1)Dans notre démarche,un vide est un territoire dans lequel les espèces principales ne sont pas représentées.Un vide correspondra donc à un terrain nu ou à un terrain occupé par une végétation basse ou même par une strate arbustive (maquis,garrigue,mattoral des phytosociologues).Pour tous ces cas,les tiges de l'espèce principale sont soit absentes soit représentées à l'état tellement disséminé qu'il n'est pas possible de leur reconnaitre une valeur d'avenir.